



Les DBis chez Globecast...La suite

Classification D Bis : les faits sont têtus !

SPECIAL ELECTIONS

■ D Bis...Repetita !

Certains se sont récemment émus de l'interrogation de la CFE-CGC quant au silence des Organisations Syndicales en place chez Globecast lorsqu'il s'est agi de mettre en œuvre un accord d'Entreprise permettant la création de la classification D Bis. Si nous nous félicitons que ce problème suscite enfin le débat au sein de vos représentants, nous déplorons que nos concurrents n'apportent aucun élément de preuve à leurs affirmations, liens Intranet ou autre, à l'inverse de la CFE-CGC... En outre, nous sommes assez circonspect devant leur pratique de la rhétorique, un « accord » unilatéral constituant pour nous un oxymore assez intéressant...

Quant aux négociations des 11 et 31 Mars 2011, elles ne permettaient pas la mise en place du D Bis chez Globecast, puisqu'un tel accord devait intervenir au plus tard le 1^{er} janvier 2007 (voir plus bas). Nous émettons l'hypothèse d'une confusion de la part de nos concurrents entre accord initial et accord de suivi de l'évolution des DBis... mais comment faire pour décider de l'avenir d'un accord qui n'existe pas ?

La « boîte magique » de la CFE-CGC, ce sont des élus formés qui travaillent au bénéfice des salariés (régularisation partielle d'ICP en Octobre 2015, passage de 100 D Bis en E chez Orange Distribution, rencontre de Philippe Bernard en Comité Groupe France, et restitution aux salariés dans le tract « Chi va piano va sanno...e Lontano ? », etc...)

■ Ce que dit la CCNT

La CCNT et son avenant du 06 octobre 2006 précisent ainsi que les entreprises relevant de la CCNT avaient jusqu'au 1er Janvier 2007 au plus tard pour négocier un accord d'entreprise portant sur la mise en place du groupe d'emploi intermédiaire, le fameux DBis... Cela signifie que sans accord d'entreprise, la classification DBis n'a aucune raison d'être....

■ Ce que disent les accords d'entreprise Globecast

Il n'existe à ce jour aucun accord local d'Entreprise quant à l'instauration d'une catégorie DBis. En effet, aucun accord n'a été signé en Janvier 2007 par les Organisations Syndicales en

place à l'époque, qui étaient d'ailleurs les mêmes que celles d'aujourd'hui....

Le groupe d'emploi **DBis est donc ILLEGAL** chez Globecast !

La CFE-CGC revendique

➔ Le passage de tous les DBis en E, à l'instar de ce qui s'est fait chez Orange Distribution, où une centaine de salariés D Bis se sont vus promus en E

■ Lien vers la CCNT :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do?idArticle=KALIART100005845346&idSectionTA=KALISCTA000005721970&cidTexte=KALITEXT000005677399&idConvention=KALICONT000005635557&dateTexte=29990101>

■ Lien vers l'avenant du 6 Octobre 2006 :

<http://www.unetel-rst.com/article-convention/avenant-du-6-octobre-2006/>

Du 25 Janvier au 1^{er} Février 2016,
votez CFE-CGC !

■ Et vous, qu'est-ce qui vous préoccupe ?

Plusieurs Heures d'Informations Syndicales ont eu lieu :

- Archives : Mardi 12 et 19 Janvier 2016
- Sainte-Assise : Mercredi 13 Janvier 2016
- Boston : Jeudi 14 et 21 Janvier 2016

Au-delà de ces rencontres formalisées, n'hésitez pas à venir échanger avec nous pour obtenir des informations sur vos droits et la manière de les faire valoir, et nous faire part des sujets que vous souhaitez voir défendus par vos représentants syndicaux. Vous pouvez aussi vous abonner à nos publications sur <http://www.cfecgc-orange.org/s-abonner-a-nos-publications.html>

Nos candidats CFE-CGC

TITLAIRES

SUPPLEANTS

CADRES

Philippel PETIT Catherine LAMARCHE Thomas RICHON	Thomas RICHON Philippe PETIT Catherine LAMARCHE
--------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------

ETAM

Kami ALONZO	Didier CAMOU Jamal LEMONIER
-------------	--------------------------------

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

En savoir +

- les valeurs défendues par la CFE-CGC : bit.ly/livretCFE-CGC
- les actions menées ces trois dernières années par la CFE-CGC au sein du Groupe Orange : bit.ly/Journal2014.

Retrouver vos infos dédiées

<http://www.cfecgc-orange.org/Globecast/>

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange



twitter.com/CFECCGOrange



Nos combats CFE-CGC

- Légaliser les D Bis, aujourd'hui illégaux chez Globecast** : il n'existe aucun accord d'entreprise instituant un groupe d'emplois cadre de niveau D Bis au sein de Globecast France, lequel accord aurait pourtant dû être conclu avant le 1er Janvier 2007 : mais que font vos représentants ?
- Application réelle et sincère du nouvel accord intergénérationnel Groupe / TPS / GPEC** : embauche des seniors, accompagnement des fins de carrières, recrutement et accueil des jeunes. Votre représentant CFE-CGC Globecast a participé à la négociation.
- Des Activités Sociales et Culturelles adaptées, justes et transparentes**: Combien pourriez-vous percevoir avec le « Tableau magique » de la CFE-CGC ?
- Vigilance sur la stratégie Globecast, suite à l'arrivée de Philippe Bernard** : présentation de la stratégie Globecast au Comité Groupe France de décembre, demandée par votre représentant CFE CGC.

Votre contact CFE-CGC



Votre Représentant CFE-CGC Globecast

Philippe PETIT - 06 88 24 92 32 - Philippe.Petit@Globecast.com